



mars 2009

BIBliothèques en lutte !

Au sommaire...

- BIBliothèques en lutte !* p.1
- BnF site Richelieu : trop c'est trop !* p.3
- Dossier spécial :** p.5
enseignement supérieur : tous dans l'action !
- La Bibliothèque de l'université du Littoral Côte d'Opale (BULCO) en lutte* p.7
- Le SCD d'Avignon contre la LRU, pour un service public de qualité* p.9
- Convergence des luttes : l'exemple de Marne-la-Vallée* p.11
- Mobilisation BIATOSS Paris VIII : le Bib' Bang !* p.12
- Paris IV : bibliothécaires en colère* p.14
- Enseignement supérieur et recherche : ne pas céder, résister tous ensemble pour gagner !* p.15

Ont contribué à ce bulletin

Antoine Meylan
Anne-Marie Pavillard
La section FSU de la BnF
et ... les BIBliothèques en lutte !

Dans son éditorial du 9 décembre 2008, le président de l'ADBU écrivait (sans rire) "La LRU peut ainsi apparaître sans optimisme excessif comme une occasion historique de parachever une évolution dans laquelle les SCD sont engagés depuis plus de 20 ans."

Trois mois plus tard, la directrice de l'Enssib affirme dans son éditorial du mois de mars que "L'application de la loi LRU risque de fragiliser les SCD"..

Que s'est-il passé entre temps? Une accumulation d'attaques contre la filière des personnels des bibliothèques de l'État et de menaces contre nos missions qui commencent à faire masse :

- suppression des sous-directions dans les Ministères (SDBIS et DLL)
- projets de suppression - fusion - intégration de plusieurs corps (magasiniers, assistants, BAS)
- menace sur les fonctions de direction des BU

(suite en page 2)

Chacun constate désormais que pas un secteur n'échappe au mouvement de remise en cause des missions et des personnels dans toute la fonction publique, bibliothèques et bibliothécaires compris.

Dans l'enseignement supérieur, avec la disparition de la SDBIS, l'idée même d'une politique documentaire nationale s'estompe face à l'autonomie des établissements. Dans l'esprit de certains managers, nul doute que la main invisible du marché saura faire émerger une politique nationale cohérente des 85 situations locales qui, par le jeu de la libre concurrence entre établissements se réduiront par fusion-acquisition aux 15 situations locales des "pôles d'excellence" que la ministre appelle de ses vœux. Dans le même temps, les menaces de suppression – fusion de corps (magasiniers, assistants, BAS), ou sur les fonctions de direction des SCD se font plus précises.

A la Culture, la disparition de la DLL, les suppressions programmées d'emplois ou la réforme du Haut de jardin de la BnF qui nivelle par le bas la politique scientifique et culturelle de l'établissement précisent cette nouvelle vision de l'État en matière de bibliothèques : la communication passe avant la culture. A l'heure où le Louvre© se commercialise sur les plages d'Abu Dhabi, les magasiniers travaillent à l'aide de lampes frontales dans la pénombre de magasins non chauffés (+3°) du site Richelieu. Certains ont peut-être voulu croire que le président de la République s'intéressait aux bibliothèques parce qu'il voulait les voir ouvertes le dimanche. Et de fait, la bibliothèque universitaire que

V. Péresse veut promouvoir se réduit à une simple salle de travail, ouverte plus largement. Tout nous indique désormais que pour ceux qui nous gouvernent, le libre accès au savoir, à l'information, à la culture doit se passer de bibliothèques publiques : Google est là pour s'en

Pour le SNASUB-FSU, l'heure n'est pas à la résignation, mais à la lutte!

charger. Dans les universités, plus besoin de bibliothécaires : magasinier, c'est un job étudiant, directeur, c'est une fonction administrative distrayante pour enseignants-chercheurs en sous-service... **Ici comme ailleurs, le mépris.** Mépris du Service public que nous faisons vivre, mépris de nos usagers, mépris de notre métier, mépris de nos missions statutaires.

Pour le SNASUB-FSU, l'heure n'est pas à la résignation, mais à la lutte! Face au mépris, la révolte ! « Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent »¹. La bibliothèque vit encore. Il est grand temps pour nous tous d'accrocher à son fronton ces quelques mots :

"Bibliothèque en lutte !"

1 Victor Hugo. *Ceux qui vivent* in *Les Châtiments*

BnF site Richelieu : trop c'est trop !

Il apparaît aujourd'hui que les conditions de travail des personnels affectés au site Richelieu se sont considérablement dégradées.

Les causes en sont :

1. L'organisation du transfert des collections vers les sites de Tolbiac, de l'Arsenal, de Bussy Saint-Georges ainsi que celles déplacées provisoirement à l'intérieur du quadrilatère Richelieu

2. les tâches inhabituelles confiées aux agents qui, pour la plupart, se voient tenus de prendre part au conditionnement de ces collections comme d'assurer la bonne marche des opérations

3. Le sous-effectif patent

4. Un échéancier imposant la réalisation d'objectifs coûte que coûte.

5. Un contexte de chantier permanent créant des nuisances importantes pour tous, personnels et publics.

Cela a pour conséquences :

1. Des perturbations incessantes du service public et des missions dévolues aux différents départements du site de Richelieu

2. Le recours à des personnels - dont de nombreux précaires - insuffisamment formés à l'accomplissement des tâches demandées,

3. la surcharge considérable de travail qui en résulte pour eux,

4. le stress permanent engendré par les rythmes de travail imposés dans un contexte de récession continuelle de l'effectif.

5. Le non respect des règles élémentaires d'hygiène et de sécurité qui semblent avoir été mises entre parenthèses pendant la durée du chantier, ce au point d'exposer les personnels à des risques graves (intoxication aux gaz d'échappement des groupes électrogènes et des engins de

chantier, nuisances sonores aigües et lancinantes, exposition aux poussières de ciment et de terrassement, aux vibrations ainsi qu'aux va-et-vient des véhicules de déménagement ou du chantier).

Le cas du département de la Musique nécessite en soi un développement particulier.

1. Il a dû être évacué en catastrophe en raison de la survenue d'un danger grave et imminent, à savoir le risque encouru d'incendie d'un transformateur à pyralène fuyard risquant de dégager des émanations de dioxine mortelle, tant pour les agents que pour l'environnement humain (dont une école adjacente au bâtiment de Louvois).

2. Le bâtiment est désormais fermé aux publics pour raisons de sécurité, car les fonctions vitales essentielles ne sont plus assurées qu'à minima, en mode dégradé. Ses personnels ont été hébergés dans des espaces divers du quadrilatère et dans des conditions de promiscuité et d'inconfort manifestes.

3. En raison de l'aveuglement de la direction, le département de la musique se voit contraint de fonctionner dans un contexte dangereux et éprouvant pour les agents, à savoir, entre autre, l'extraction quotidienne des collections dans la pénombre de magasins non chauffés (+3°) à l'aide de lampes frontales et sur la base de ce qui est présenté comme du «volontariat ». ..

4. Une information récente faite par la direction d'une source supplémentaire de danger grave et imminent concernant 3 niveaux du bâtiment de Louvois, à savoir la chute de lourds faux plafonds dont certains sont déjà tombés en novembre alors même que, dans le cas du magasin de la réserve, que des agents tenus dans l'ignorance du danger s'y déplaçaient régulièrement.

Nous demandons en conséquence à la direction de la BnF :

1. La suspension immédiate des communications des collections conservées à Louvois ainsi que toute intervention des personnels dans le bâtiment.

2. L'affectation rapide de moyens supplémentaires en terme d'effectifs pour faire face à la charge de travail créée par les transferts en cours, et ce jusqu'à leur fin prévue, à savoir septembre 2009.

3. L'affectation de moyens matériels : escabeaux sécurisés, lampes d'appoint, mobiliers de rangement et sièges adaptés pour la salle Labrouste, installation d'une signalétique adaptée et efficace à l'endroit des publics et des personnels, un effort sérieux de communication pour les intervenants extérieurs, livreurs, coursiers, etc.

4. L'augmentation de la durée horaire de la pause méridienne sans décompte horaire supplémentaire sur GTA, le temps d'attente à la cantine étant trop long par rapport à la durée impartie de cette pause.

5. L'accès ou mise à disposition d'installations sanitaires supplémentaires aux alentours de la salle Labrouste, et répondant aux règles de propreté (entretiens plus fréquents)

6. Un audit de la médecine de prévention et de l'IHS sur les conditions de travail indues des personnels ainsi que, pour ce qui est de l'ensemble du site, une évaluation sérieuse et objective du risque engendré par les transferts et les travaux par le service HSE.

7. La mise en œuvre de mesures efficaces d'atténuation significative des nuisances occasionnées par les travaux, et, à

défaut, les réaménagements de postes et les redéploiements qui s'imposeraient.

8. Que l'ensemble des personnels du site de Richelieu puissent bénéficier d'une indemnité à hauteur des nuisances et servitudes supportées.

L'ensemble de ces constats et demandes ont été exprimés par les représentants syndicaux de la FSU lors du dernier « CHS Richelieu » (compte-rendu à paraître prochainement sur le forum

Mais à la demande légitime d'un «geste» sous forme d'indemnité, pouvant sans pouvoir bien sûr compenser, mais du moins témoigner de la reconnaissance aux efforts consentis, l'administration a répondu par ce « cri du cœur » : Ils ont déjà bénéficié de 15 jours de vacances... (!)

Stupéfaits, nous voudrions croire que cela est dû à une simple maladresse, plus qu'à une désinvolture à l'endroit des personnels qui sont victimes, à leur corps défendant, des nuisances engendrées par l'impéritie de l'administration.

Aux doléances de plus en plus nombreuses d'agents désemparés elle a donc fait le choix du mépris voire du mensonge puisqu'elle présente systématiquement la situation préoccupante de Richelieu comme parfaitement maîtrisée et normale, tant en CHS que dans les colonnes de Trajectoire.

(Texte extrait du tract de la section FSU de la Bibliothèque nationale de France)

DOSSIER SPÉCIAL

Enseignement supérieur : tous dans l'action !

ACTUELLEMENT SUR VOS ECRANS

Genre : Suspense déprimant

Titre : **L'AGENT INVISIBLE (INVISIBLE AGENT)**



Avec par ordre de non apparition à l'écran :

Les personnels de **B**ibliothèques

Les personnels **I**ngénieurs

Les personnels **A**ministratifs

Les personnels **T**echniques

Les personnels **O**uvriers

Les personnels de **S**ervice

Ce sont les **BIATOS**

Grâce à Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et à sa créature, **la loi LRU**, ils seront bientôt une espèce menacée.

Madame la Ministre veut ainsi externaliser certaines de nos missions qui, selon elle, ne sont pas le << cœur du métier >>.

Madame la Ministre veut faire disparaître les agents de catégorie C, qui pourtant sont ceux qui exercent justement les missions de << cœur de métier >>, telles que l'accueil des étudiants.

Madame la Ministre va les faire remplacer par des personnels précaires, recrutés pour dix mois puis mis au chômage pendant deux mois, et repris ou non pour dix mois jusqu'à ce qu'on les renvoie chez eux. Car c'est ainsi que sont traités les non titulaires dans l'Enseignement Supérieur.

Ces personnels, espèce menacée, sont pourtant indispensables à la bio diversité universitaire.

Ces personnels, invisibles, sont pourtant les logisticiens de l'Enseignement Supérieur. Sans eux, tout s'arrête !

Les personnels BIATOS ne sont pas une variable d'ajustement, ils ont droit au respect d'eux mêmes et de leur statut !

Ils ne veulent pas être mis en concurrence par le salaire au mérite, mais demandent la reconnaissance des compétences acquises par une vraie revalorisation de leurs carrières.

[extrait d'un tract de l'université de Lyon 3]

Depuis plusieurs semaines, un bras de fer est engagé entre les personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche et leur ministre de tutelle, Valérie Pécresse.

Les enseignants et les chercheurs se mobilisent contre les masters-concours, la dénaturation du statut d'enseignant-chercheur, les suppressions d'emploi et le démantèlement des organismes de recherche. De leur côté, les personnels administratifs, techniques et des bibliothèques (BIATOS) subissent, outre la précarité et l'insuffisance des rémunérations, les suppressions d'emploi, la politique affirmée d'externaliser certaines de leurs missions et de soumettre leurs carrières à une gestion locale, source d'inégalités de traitement et de clientélisme.

Les invisibles?

Pourtant les personnels BIATOS ont du mal à se faire voir et à se faire entendre car les médias se focalisent sur une partie des revendications des enseignants-chercheurs. D'où l'initiative d'un appel à pétition² pour sortir de cette invisibilité. S'en est suivi une floraison d'initiatives locales, dans de nombreux établissements et au sein de la coordination nationale des universités (CNU) afin que les questions relatives aux personnels BIATOS soient entendues : Lyon, Marne-la-Vallée (voir le texte de la motion), Orléans, Paris 4, Paris 8, Pau, Rouen, Toulouse, etc.

Personnels des bibliothèques, nous représentons moins de 8% des personnels BIATOS. Nous avons logiquement encore

2 <http://petitions.fsu69.fr/index.php?petition=3>

plus de mal à faire entendre notre voix et nos revendications spécifique.

Pourtant, des collègues nous montrent l'exemple en faisant entendre leur voix dans le mouvement en cours.

Ainsi, le 18 février dernier, les personnels en grève de la Bibliothèque de l'université du Littoral Côte d'Opale (Boulogne – Calais – Dunkerque – Saint-Omer) ont diffusé sur la liste SUCAT un communiqué qui cerne parfaitement les enjeux de la loi LRU pour les petites universités pluridisciplinaires, multi-sites et leurs bibliothèques. Le 27 février, c'était au tour des collègues d'Avignon de rendre visible leur action en diffusant sur la liste SUCAT leur analyse, qui reprend celle des collègues de la BULCO, leurs revendications et la motion présentée au conseil d'administration de leur université contre la LRU et pour un service public de qualité. Leurs textes font bien le lien entre le contexte global dans l'enseignement supérieur et l'impact sur les services et les personnels des bibliothèques. Le 13 mars c'était au tour des collègues de Paris VIII avec leur collectif Bib'Bang (*voir leur univers Netvibes et leur page Facebook*). Le 15 mars, nous diffusons sur la liste snasub-bib l'appel du collectif des bibliothèques de Paris IV, etc. **Les initiatives se multiplient !**

Convergence des luttes

De la même façon qu'il est naturel que les enseignants-chercheurs portent leurs revendications dans le mouvement en cours, il est important que nous, personnels des bibliothèques, avec eux et avec nos collègues personnels

administratifs et techniques, portions les nôtres. Nos revendications ne s'opposent pas, elles sont complémentaires. Mais si nous voulons nous faire entendre, il faut parler haut et fort. Les initiatives dont nous pouvons tous nous inspirer sont nombreuses et variées, alors **n'hésitons plus : faisons entendre la voix des personnels des bibliothèques!**

Porter sur le devant de la scène nos revendications spécifiques ne nuira pas à l'unité du mouvement en cours si, dans le même temps, nous continuons à oeuvrer pour la convergence des luttes dans le cadre proposé les syndicats et les

associations dans leur communiqué unitaire intitulé « Enseignement Supérieur et Recherche, ne pas céder, résister tous ensemble pour gagner ! » (reproduit dans ce dossier) appelant les personnels BIATOSS et ITA à se mobiliser pour mieux faire entendre leurs revendications, dans le cadre de ce mouvement qui concerne tous les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Telle est l'orientation résolument portée par le SNASUB-FSU, tel est l'objet de ce dossier spécial.

La Bibliothèque de l'université du Littoral Côte d'Opale (BULCO) en lutte

[reproduction du texte du communiqué des personnels en grève de la BULCO³]

Pourquoi sommes nous en grève aux côtés des enseignants chercheurs, du personnel administratif et technique et des étudiants de l'ULCO ?

La loi LRU, dans son ensemble et dans ses décrets d'application, ne touche pas uniquement le statut des enseignants-chercheurs ni la formation des enseignants via la suppression des IUFM et la mastérisation.

Nous, personnel de bibliothèque de l'université, sommes également concernés par les enjeux qui agitent l'avenir des universités en France en général, celui des universités de proximité, comme l'ULCO, en particulier.

Université en péril = bibliothèque universitaire en péril

Université et bibliothèque universitaire sont étroitement interdépendantes. Il n'est pas imaginable de concevoir une entité sans l'autre. Or, l'« autonomie » visée par la loi Pécresse a pour conséquence de priver les universités de proximité de moyens à la hauteur de leurs besoins spécifiques. Il n'est pas « irresponsable » de penser qu'à terme ces universités disparaissent, la concurrence voulue par le gouvernement n'allant pas dans le sens de l'ULCO mais bien plus dans celui des grandes universités. Si l'ULCO disparaît, qu'en sera-t-il de la BULCO et de son personnel ? Serons nous, pour les titulaires, dispatchés entre les différentes universités de la région ou de France ?

³ <http://coordination-ulco.univ-littoral.fr/spip.php?article44>

Recherche en péril = bibliothèque universitaire en péril

Si au mieux les universités de proximité conservent leur public de licence, il est probable que les laboratoires de l'ULCO et les chercheurs qui y travaillent migrent vers des pôles plus attractifs. Or ce sont les laboratoires de recherche qui font vivre une université et sa bibliothèque. La BULCO se réduirait-elle alors à procurer de la documentation de niveau 1 seulement, telle un CDI de lycée ? Qu'en sera-t-il des politiques documentaires mises en oeuvre sur nos sites et qui visent notamment à procurer de la documentation scientifique d'un haut niveau aux chercheurs ? L'expertise scientifique des bibliothécaires est directement menacée.

Pour la défense d'un service public de l'éducation de qualité, nous réclamons des moyens financiers, la titularisation du personnel contractuel, des créations de postes dans la filière bibliothécaire et nous nous associons aux motions votées par la coordination nationale des universités contre la loi LRU

Globalisation du budget = ressources documentaires en péril

Avec la loi LRU, le budget fléché pour les bibliothèques disparaît. Désormais, les ressources des BU sont fixées par les présidents des universités.

Or, dans un budget restreint avec des priorités à définir, comment garantir que l'université accorde une place de choix aux ressources documentaires ?

L'appauvrissement de nos universités ira de pair avec

l'appauvrissement de nos bibliothèques. Depuis des années nos collègues se débattent déjà dans des contraintes budgétaires serrées, devant régulièrement sélectionner les abonnements de périodiques à supprimer. Ces choix drastiques seront encore plus aigus dans les années à venir. Comment les bibliothécaires vont-ils pouvoir pallier le manque de moyens pour répondre aux besoins documentaires des étudiants et des enseignants ?

Globalisation du budget = personnel en péril

Dans notre bibliothèque, mais comme dans bien d'autres, la part du personnel contractuel est particulièrement importante (16 contractuels, 39 titulaires) et absolument nécessaire pour répondre aux nécessités de service. Or il est à craindre que ce personnel soit la variable d'ajustement budgétaire de l'université.

Pourtant les missions des BU augmentent et le manque de personnel se fait de plus en plus ressentir : pour élargir les horaires d'ouverture comme le demande le gouvernement (qui souhaiterait que les BU ouvrent de 8h à 20h en semaine et le samedi toute la journée... mais sans création de postes !). Depuis l'année dernière, 3 départs de contractuels n'ont pas été remplacés ... pour assurer les cours de méthodologie documentaire mis en place dans le cadre du plan Pécresse « Réussite en Licence » (204 heures de cours donnés en 2007-2008 avec du personnel de catégorie A, B, C et des contractuels et perspectives d'accroissement de ces cours). Si le personnel est convaincu de l'utilité de ces formations aux outils de recherches, il

réclame également le déploiement de moyens financiers pour cette mise en oeuvre.

Le personnel est en nombre insuffisant et assure des tâches de plus en plus lourdes qui dépassent les cadres des missions statutaires dévolues aux catégories B, C et contractuels, dont les salaires n'ont pas été augmentés contrairement à celui de certains hauts fonctionnaires...

Crainte pour l'avenir des métiers de bibliothèque

La spécificité de la filière bibliothèque est remise en cause, en particulier par le rapport Schwartz : budget dépendant du président de l'université, mais aussi absorption du personnel de bibliothèque dans le personnel ITARF.

A l'avenir un enseignant chercheur pourrait occuper un poste de conservateur, et les directeurs des grandes bibliothèques ne seraient plus forcément choisis parmi les conservateurs. Ces dispositions nient totalement la qualification et l'expertise qui incombent à ces postes . De même, le projet de fondre le corps des catégories B et C dans le corps des ITARFS, s'il a été reporté, est toujours d'actualité : si la BULCO ferme ou réduit ses sites, peut-être les magasiniers seront ils « recyclés » dans les personnels techniques ou administratifs de l'université. Ces métiers correspondent-ils aux qualifications qu'ils ont acquises et validées par un concours ?

Communiqué du personnel en grève de la BULCO Boulogne – Calais – Dunkerque – Saint-Omer

Le SCD d'Avignon contre la LRU, pour un service public de qualité

[reproduction du texte de l'appel « Ensemble contre le démantèlement des services publics de l'éducation » et de la motion des personnels de bibliothèque de l'université d'Avignon]

Nous, personnels de bibliothèque de l'université d'Avignon, sommes également concernés par les enjeux qui agitent l'avenir des universités françaises en général, l'avenir des universités de proximité et de l'UAPV, en particulier.

Avancée de la précarisation

Universités et bibliothèques universitaire sont interdépendantes.

L'autonomie mise en avant par V. Pécresse prive les universités de proximité de moyens à la hauteur de leurs besoins spécifiques. Les missions des bibliothèques augmentent sans aucune création de postes, dans notre université :

–Élargissement des horaires d'ouverture : les larges horaires de la bibliothèque (60 h hebdo.) s'appuient déjà sur l'emploi précaire étudiant = 7 moniteurs assurant 15 h/semaine chacun.

–Formation à la recherche documentaire du plan « Réussite en licence »: tâche supplémentaire pour le personnel en place sans compensation financière ET recours à l'emploi précaire des étudiants = 7 tuteurs faiblement

rémunérés en 2008-2009. Le personnel est convaincu de l'utilité de ces formations aux outils de recherches et d'une large ouverture de l'établissement. Il réclame des moyens humains et financiers pour leur mise en oeuvre.

–Offrir un service de qualité : assuré par des personnels titulaires afin de ne pas voir le personnel contractuel pris comme variable d'ajustement budgétaire de l'université.

Globalisation du budget = ressources documentaires en péril

Avec la LRU : le budget spécifique dédié aux bibliothèques disparaît. Désormais, les ressources sont fixées par les présidents d'universités. Or, dans un budget restreint avec des priorités à définir, comment garantir que l'université continue d'accorder une place de choix aux ressources documentaires dans un contexte d'explosion des coûts liés à l'expansion de la documentation numérique ?

L'appauvrissement de nos universités ira de pair avec l'appauvrissement de nos bibliothèques

Crainte pour l'avenir des métiers de bibliothèque

La spécificité de la filière bibliothèque est remise en cause. Démantèlement de la filière bibliothèque : suppression des catégories C, fusion de corps, recrutement local et remise en cause du rôle des conservateurs directeurs de bibliothèque, suppression de la sous-direction des bibliothèques gérant nos carrières.

Ces projets nient totalement les qualifications et l'expertise qui incombent

aux métiers des bibliothèques toutes catégories confondues

Tous ensemble pour un service public de qualité

Nous réclamons :

–l'abrogation de la LRU et de ses décrets

–des moyens financiers

–des créations de postes

–le maintien de la spécificité des métiers de bibliothèques

Motion des personnels de bibliothèque de l'université d'Avignon

Les personnels de bibliothèque de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, toutes catégories confondues, réunis le vendredi 27 février 2009, solidaires et actifs depuis le début du mouvement de défense du service public de l'enseignement, proposent la motion suivante, votée à l'unanimité :

Nous nous opposons formellement aux projets et décisions découlant de la loi LRU :

– Suppression de la sous-direction des bibliothèques qui gère les missions des bibliothèques universitaires et leur travail en réseau (Prêt Entre Bibliothèques, etc.), nous privant de toute représentativité nationale et du seul interlocuteur ayant une expertise dans le domaine documentaire.

– Diminution du rôle du directeur de bibliothèque universitaire, vidé de toute substance par le décret n° 2009-207 du 19 février 2009 : il ne dirigera plus ni son personnel, ni son budget, et ne

participera plus (à titre consultatif) aux conseils de l'université.

- Disparition programmée de la catégorie C. Les magasiniers de bibliothèque, personnels aux missions et à la formation très spécifiques, sont menacés (conversion de 2 postes C en 1 poste A, non remplacement des départs à la retraite, projet de fusion avec les ITRF, etc.)

-Privatisation et mise en concurrence des personnels

-Privatisation de nombreuses fonctions et recours aux emplois précaires pour des besoins permanents.

-Mise en concurrence des personnels par l'instauration de primes au mérite (Prime Fonctions Résultats...) et l'individualisation des carrières.

Les personnels de la Bibliothèque universitaire d'Avignon demandent instamment le retrait de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) et de tous ses décrets d'application.

L'ensemble du personnel du SCD de l'UAPV, le 27 février 2009

Convergence des luttes : l'exemple de Marne-la-Vallée

[*Texte de la déclaration votée à l'assemblée générale des personnels BIATOS de l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée du 12 février 2009, soutenue à l'unanimité à l'AG unitaire de l'UPE MLV du 12 février 2009.*]

A l'Université Paris-Est Marne-La-Vallée, un mouvement d'une ampleur extraordinaire et sans précédent, a vu le jour. Les assemblées générales rassemblent de plus en plus de personnes (étudiants, enseignants, administratifs, ingénieurs, techniciens, bibliothécaires), situation totalement inédite dans notre université comme dans bien d'autres. Certains enseignants chercheurs, en fin de carrière, font grève et manifestent leur mécontentement dans les rues pour la première fois de leur existence, comment le gouvernement d'une république peut-il rester sourd à cet état de fait et à une telle mobilisation??

L'assemblée générale des BIATOS de l'UPE-MLV réunie ce jeudi 12 février affirme son assentiment aux motions proposées par la coordination nationale des universités du 11 février 2009 et dénonce :

- la mise en place de réformes sans concertation des principaux intéressés et experts,
- le mépris avec lequel sont considérés les personnels, leurs métiers, leurs statuts et leurs conditions de travail,
- la volonté indéniable de casser le service public auquel nous sommes tous attachés, pour une université clientéliste, toujours en compétition et en conséquence, qui à terme sera réservée à l'élite ou aux plus favorisés.

Les personnels BIATOS réunis en assemblée générale rappellent que la LRU est la cause de tous les désordres constatés

ou à venir, en conséquence, ils demandent :

- en urgence l'abrogation de la LRU et la consultation de la communauté universitaire et le monde de la recherche sur une nouvelle loi garantissant démocratie, collégialité, indépendance et liberté.

- La revalorisation de toutes les carrières et l'amélioration des salaires,

- le maintien de la filière ASU, de ses organismes de formation et de ses spécificités scolaires, universitaires et inter-académiques,

- le maintien de la filière Bibliothèque, de ses organismes de formation et de ses spécificités interministérielles,

- le maintien des corps de catégorie C des trois filières BIATOS,

- la restitution des postes supprimés en 2009 et la mise en place d'une politique de résorption de l'emploi précaire,

- l'abandon des primes au mérite ou au résultat telle que la PFR (prime fonction

résultat) qui selon les volontés gouvernementales, instaurent une concurrence insensée entre les personnels, une différence de traitement d'un établissement à l'autre, d'un service à l'autre... Une telle concurrence ne peut que desservir un service public de qualité basé sur la conscience professionnelle et le souhait de mettre tout son savoir-faire au service des étudiants. Les missions de service public ne peuvent en aucun cas être individuelles, elles sont basées sur un travail d'équipe et altruiste, qu'il convient de ne pas briser par des primes individualisées, source de conflit interne et d'injustice,

- une véritable réflexion sur les objectifs et les modalités des entretiens professionnels,

- le retrait du projet de décret modifiant le statut des enseignants-chercheurs,

- le retrait de la réforme de la formation des enseignants du 1er et 2nd degrés.»

Mobilisation BIATOSS Paris VIII : le Bib'Bang !

[message envoyé sur la liste de diffusion SUCAT le 13 mars 2009]

Bonjour,

Dans le cadre de la mobilisation de la communauté universitaire, une partie du personnel de la bibliothèque de l'Université Paris 8 (Vincennes / Saint-Denis) est en grève depuis le 9 février 2009.

Le collectif **Bib'Bang** en exprime les revendications.

Il vous propose :

- un outil de veille sur la mobilisation universitaire :

<http://www.netvibes.com/3615bibbang>

- une page Facebook présentant nos actions :

<http://www.facebook.com/pages/BibBang/52908253461?v=posts&viewas=0>

Les BIATOSS de l'Université Paris 8 Vincennes / Saint-Denis invitent les BIATOSS des autres universités à une rencontre le samedi 21 mars après-midi. Vous trouverez ci-dessous l'invitation. Merci de faire circuler le message auprès de vos collègues.

En vous remerciant par avance pour la diffusion du message et en espérant vous voir à Paris 8 le samedi 21 mars.

Rencontre BIATOSS interuniversitaire Samedi 21 mars 2009

Université Paris 8
Amphi X à 14h

Nous, personnels BIATOSS, sommes concernés par les réformes de l'université en cours. Nous sommes les premiers à subir les conséquences de la loi LRU (Libertés et Responsabilités des Universités) qui attaquent nos emplois, nos statuts, nos salaires et nos carrières.

Pourquoi cette rencontre ?

Parce qu'il est important de faire entendre la voix des BIATOSS au sein du mouvement national.

*Réagissons, nous, les invisibles !
Venez nombreux !*

Université Paris 8 Vincennes / Saint-Denis

2 rue de la Liberté
93526 SAINT-DENIS cedex

Métro : Ligne 13, Arrêt Saint-Denis Université
Moyens d'accès : www.univ-paris8.fr

Contact : biatossparis8@gmail.com

Paris IV : Bibliothécaires en colère

[Texte des personnels du SCD de l'université de Paris IV]

Pourquoi sommes-nous solidaires des enseignants-chercheurs, des personnels administratifs et techniques et des étudiants ?

Les BIATOSS (Bibliothèques, Ingénieurs, Administratifs, Techniciens, Ouvriers de Santé et de Service) ne sont plus invisibles et muets, ils s'expriment.

Partie intégrante de l'Université, nous, personnels des bibliothèques du SCD de Paris-Sorbonne (Paris IV) sommes également concernés par les réformes relatives à la loi LRU (Loi Relative aux Libertés et Responsabilités des Universités) et à ses décrets d'application.

Nouveau statut des enseignants-chercheurs, diminution du nombre des postes, évaluation quantitative, externalisation de nos services, précarisation croissante, ne sont que les prémices du démantèlement du service public. Ces dernières mesures ne sont pas des « cas isolés » mais participent d'un projet politique cohérent et assumé : une vision de l'Université comme entreprise dirigée par un président « tout-puissant » et un enseignement soumis à des critères de pure rentabilité qui à terme sera réservé aux plus favorisés. Face à cette représentation idéologique et à ses présupposés (enseignants-chercheurs fainéants, université conservatrice, bibliothèques poussiéreuses...), il convient de rappeler quelques évidences :

GLOBALISATION DU BUDGET = PERSONNELS EN PERIL

Dans de nombreuses BU, les personnels titulaires sont en nombre insuffisant et assurent des tâches qui dépassent leurs missions statutaires sans que leur salaire ne soit pour autant augmenté.

La multiplication des contrats d'avenir, des emplois étudiants, très peu rémunérés et sans perspective, n'est qu'un pis-aller pour le non renouvellement de postes de titulaires : les exigences du gouvernement d'extension des horaires d'ouverture des bibliothèques ne s'accompagnent pas de création de postes...

Bien qu'indispensables au bon fonctionnement des bibliothèques universitaires, il est à craindre que les personnels contractuels soient la variable d'ajustement budgétaire de l'université.

C'est pourquoi nous réclamons la titularisation des personnels contractuels souvent présents dans les établissements depuis plusieurs années, formés aux mêmes tâches que les titulaires, dont l'administration se débarrasse aisément et sans état d'âme.

GLOBALISATION DU BUDGET = RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN PERIL

Avec la loi LRU, le budget fléché pour les bibliothèques disparaît. Désormais, les ressources des BU sont fixées par les présidents des universités. La globalisation du budget des universités induit des choix budgétaires arbitraires.

Dans un budget restreint avec des priorités à définir, comment garantir que l'université accorde une place de choix aux ressources documentaires ?

Comment les bibliothécaires vont-ils pouvoir pallier le manque de moyens pour répondre aux besoins documentaires des étudiants et des enseignants ?

CRAINTE POUR L'AVENIR DES METIERS DE BIBLIOTHEQUE

L'évolution du monde des bibliothèques ces dernières années est préoccupante. Le recours de plus en plus répandu à l'externalisation des services sous traités par des entreprises privées (équipement des documents, catalogage....), la mécanisation du service public

(systématisation des automates de prêts pour les nouvelles bibliothèques) contribue à une dégradation des services offerts aux utilisateurs des bibliothèques. Ces dispositions nient totalement la qualification et l'expertise qui incombent à ces postes.

Pour la défense d'un service public de qualité et accessible à tous , nous réclamons des moyens financiers, des créations de postes dans la filière bibliothèque et documentation , la titularisation du personnel contractuel, et nous nous associons aux motions votées par la coordination nationale des universités contre la loi LRU.

Enseignement supérieur et recherche : ne pas céder, résister tous ensemble pour gagner !

[Le texte de ce communiqué intersyndical en date du 26 février 2009 condense les revendications des personnels BIATOSS]

A lors que l'ensemble des personnels de son ministère sont engagés dans les mobilisations pour défendre l'enseignement supérieur et la recherche publique, V. Pécresse a tenu le 24 février des propos inacceptables envers les personnels ingénieurs, administratifs, techniques, de santé et de bibliothèques de l'enseignement supérieur et de la recherche (personnels BIATOSS et ITA).

Elle a relativisé les suppressions de postes en 2009 en déclarant qu'elles ne concerneraient pour l'essentiel que ces personnels, et plus précisément des postes de catégorie C. Elle a également précisé

que certaines missions remplies actuellement par ces personnels n'ont pas leur place dans la Fonction publique d'Etat.

Si les mobilisations en cours ont obligé F. Fillon et V. Pécresse à renoncer aux suppressions de postes prévues pour 2010 et 2011 dans les universités, les suppressions d'emplois, inscrites au budget 2009 sont maintenues ainsi que celles programmées dans les organismes de recherche pour les années à venir.

Nous refusons ce piège grossier de la division entre personnels enseignants, chercheurs et personnels BIATOSS et ITA.

La participation des personnels BIATOSS et ITA de l'enseignement supérieur et de la recherche aux mobilisations et aux journées de grèves a

contribué fortement à les rendre davantage visibles et à faire connaître leurs revendications spécifiques que le gouvernement ne saurait ignorer :

Concernant l'emploi dans l'enseignement supérieur et dans les organismes de recherche :

- la restitution de tous les postes supprimés au budget 2009 ;
- la mise en oeuvre d'un plan pluriannuel de créations d'emplois statutaires ;
- la résorption de la précarité ;
- le refus de l'externalisation des services et des missions, notamment celles réalisées par les personnels de catégorie C.

Concernant les statuts, les salaires et les carrières :

- la défense des statuts nationaux pour tous les personnels dans le cadre de la fonction publique d'Etat ;
- la reconnaissance des qualifications au lieu d'une évaluation individuelle basée sur la performance et le résultat ;

- la revalorisation des carrières et l'augmentation des salaires ;
- augmentation significative des possibilités de promotions ;
- le maintien et le renforcement des attributions des instances paritaires.

Les organisations syndicales signataires, appellent les personnels BIATOSS et ITA à continuer et amplifier leur participation aux mobilisations tant au niveau local que national au côté des personnels enseignants, chercheurs et étudiants y compris par la grève lors des prochaines journées d'actions.

Communiqué du 26 février 2009 de

*SNASUB-FSU, SNCS-FSU, SNESUP-FSU
CGT (SNTRS, FERC-Sup, CGT-INRA)
SGEN-CFDT Recherche EPST
SNPREES-FO
SNPTES-UNSA
SUD Education, SUD Recherche EPST
SLR, SLU*

***BIB*liothèques en lutte !**

Diffusez vos idées, vos initiatives, vos actions !

Partagez vos motions, vos tracts, vos photos !

L'information doit circuler librement !

Courriel : contact-bib@snasub.fr